



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 228 / 2026

A LA SOCIETE SAVEUR LUCAS COMPAGNIE.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 007/F/KC/AGRI/2025, conclu avec la Province du Kongo Central, pour un montant total hors taxe dollars américains un million cent dix-neuf mille neuf cent dix, septante-sept centimes (USD 1 119 910,77) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept mille huit cent trente-neuf, trente-huit centimes (USD 7 839,38), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/08/2026

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

0000228